

CONSEIL DE LA ZONE DE POLICE

Séance du 19 décembre 2023

La séance est ouverte à 18h13.

Présidence:

M. M. Prévot, Bourgmestre

Echevins et Echevines:

Mmes A. Barzin, Ch. Bazelaire, C. Halut, Ch. Mouget, S. Scailquin
M.M. T. Auspert, L. Gennart

Président du CPAS:

M. Ph. Noël

Conseillers et Conseillères:

Mme D. Klein, Cheffe de groupe (Les Engagés)
Mme A-M. Salembier
MM. C. Capelle, F. Etienne, D. Fiévet, B. Sohier (sauf pour le vote sur le point 1)

Mme C. Quintero Pacanchique, Cheffe de groupe (Ecolo)
Mmes A. De Gand, P. Grandchamps

Mme C. Absil, Cheffe de groupe (MR)
MM. L. Demarteau, B. Guillitte, E. Nahon

M. F. Martin, Chef de groupe (PS)
Mmes M. Chenoy, C. Collard, N. Kumanova-Gashi
C. Pirot, F. Seumois

M. J. Lemoine, Chef de groupe (DéFI)
M. P-Y. Dupuis

M. R. Bruyère, Chef de groupe (PTB)
Mme F. Jacquet

Secrétaires:

Mme L. Leprince, Directrice générale
M. B. Falise, Directeur général adjoint

Excusés et excusées:

Mme Ch. Deborsu, Echevine
Mmes C. Crèvecoeur, C. Casseau-Guyot, V. Delvaux, A. Oger, Conseillères communales
Les Engagés
MM. V. Maillen, F. Mencaccini, Conseillers communaux Les Engagés
Mme A. Hubinon, Conseillère communale Ecolo
Mm A. Gavroy, R. Robaye, Conseillers communaux Ecolo
Mme E. Tillieux, Conseillère communale PS
MM. J. Damilot, K. Tory, Conseillers communaux PS
Mme J. Dielis, Conseillère communale PTB
Mme F. Kinet, Conseillère communale

Séance publique

Point 1:

- Oui: majorité (Les Engagés, Ecolo, MR), PS, DéFI
- Abstention: PTB

ORDRE DU JOUR

ZONE DE POLICE	4
ZONE DE POLICE - FINANCES.....	4
1. Zone de Police: budget 2024	4
POINT INSCRIT A LA DEMANDE DE MEMBRES DU CONSEIL	12
2. Néant.....	12

Séance publique

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Bonsoir à chacune et chacun d'entre vous. Je me permets d'ouvrir la séance publique de notre Zone de Police à 18h13, d'après mon téléphone, en sachant que j'aurai le plaisir de présider l'ensemble de la séance puisque Madame Oger a demandé à être excusée ce soir, de même que Monsieur Robaye, Madame Tillieux, Monsieur Maillen, Madame Deborsu et Madame Casseau.

J'espère être au complet en ayant identifié les absences annoncées pour ce soir. Oui, Madame Jacquet.

Mme F. Jacquet, Conseillère communale PTB:

Mon collègue sera en retard mais il va arriver. Monsieur Bruyère.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Ok.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Monsieur Damilot et Monsieur Tory sont excusés.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Monsieur Tory et Monsieur Damilot aussi.

ZONE DE POLICE

ZONE DE POLICE - FINANCES

1. Zone de Police: budget 2024

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Le point relatif à notre séance publique de notre Zone de Police a trait au budget 2024 que nous pouvons vous présenter cette année au mois de décembre et non plus en février avec des douzièmes provisoires.

Ce qui nous permet d'avoir une discussion d'ailleurs plus globalisée entre budget de la Zone de Police et budget de la Ville sachant que celui du CPAS va aussi être validé courant de cette semaine donc on fait un tir groupé des principaux outils publics locaux.

En ma séance de Commission spéciale budget de vendredi dernier, les 2 exposés, le 1^{er} relatif au budget de la Zone de de Police, le second relatif à notre budget initial de la Ville, ont pu être détaillés par les services et donc une série d'éléments ont déjà pu être passés en revue et lorsque vous aviez des questions, les soumettre directement aux fonctionnaires concernés.

Je n'ai pas pour coutume de faire un long exposé introductif s'agissant du budget de la Police, me prêtant à cet exercice généralement davantage pour le budget de la Ville mais il me plaît quand même de noter – puisque c'est la dernière fois que nous aurons l'occasion de valider ensemble un budget à l'initial pour la Zone de Police au cours de cette législature – de relever quand même 2-3 éléments saillants.

D'une part, le fait que du côté de la Zone de Police, nous gérons aussi avec sérieux l'ensemble des deniers et nous constituons aussi des réserves et provisions afin de faire face au mieux aux difficultés inévitables aussi au sous-financement chronique par le Fédéral des Zones de Police.

Notons que même après le prélèvement qui est effectué pour équilibrer notre budget initial 2024, nous atteindrons quasi 7 millions et demi d'euros de réserves et provisions du côté de notre seule Zone de Police, ce qui sera évidemment utile pour la suite mais qui est aussi à remarquer et remarquable.

Avec aussi des tranches d'investissement qui ne sont pas à négliger puisque nous avons 7,5 millions d'investissement qui sont indiqués à l'exercice extraordinaire dont près de 6 millions pour la concrétisation du Centre de Maîtrise de la Contrainte, 5 millions, pardon, pour cet outil qui va voir le jour courant de l'année prochaine sur le site du Commissariat d'Hastedon avec notamment les nouveaux stands de tirs pour la Police puisque vous savez que pour que chaque agent soit opérationnel, il doit impérativement répondre à un certain nombre de prescriptions légales en exercice de tir.

Nous y trouverons aussi les dojos d'entraînement, l'objectif étant de déployer toutes les techniques d'interceptions physiques et de défense en cas d'agression notamment. Le chenil sera situé aussi à proximité.

Nous investirons 600.000 € pour améliorer aussi et retransformer l'accueil du Commissariat d'Hastedon pour pouvoir avoir aussi des cellules d'accueil qui soient plus conformes à l'intimité des discussions. Actuellement, c'est un grand hall qui est fort impersonnel et qui ne permet pas nécessairement de garantir ces enjeux.

Une station de lavage pour les véhicules.

Nous allons aussi investir dans nos cellules pour créer une cellule collective et améliorer l'acoustique du Théâtre. Je ne parle pas ici de la salle du spectacle, je parle bien du Commissariat du Théâtre où on le sait, lorsqu'on se présente à l'accueil notamment pour déposer une plainte, l'hyper proximité entre la salle d'attente et le guichet d'accueil pose des difficultés sur le plan du respect de la confidentialité inerrante à la motivation pour laquelle vous vous retrouvez face à la Police.

C'est toujours très indélicat si vous avez été victime d'une agression sexuelle, par exemple, de devoir en faire l'aveu avec tant de paires d'oreilles qui n'ont pas à en être avisées et qui se trouvent à proximité.

Nous investissons encore et toujours pour pas loin du million d'euros dans le matériel informatique notamment pour continuer à améliorer le renouvellement du parc informatique et de caméras surveillance, avec des radios aussi pour les motos, des bornes d'accueil, la digitalisation, et toujours donc cette volonté d'utiliser le réseau de caméras au fin de protection de nos concitoyens, soit pour dissuader de passer à l'acte et de commettre des délits, soit dans l'aide à la résolution d'une série de ces délits.

Et également 672.000 € de matériel de sécurité, 300.000 pour la sécurité routière au cœur des villages avec notamment une série d'investissements en radars préventifs mais pas uniquement. Des remplacements aussi des gilets pare-balles qui effectivement, aussi étonnant que cela puisse paraître viennent à date de péremption, non pas que le métal qui s'y trouve est en train de s'effriter mais il y a des délais de garantie qui viennent à échéance et pour lesquels le matériel alors a le besoin d'être renouvelé.

Nous aurons aussi et j'y reviendrai dans mon exposé toute à l'heure, eu l'occasion de marquer le coup de cette législature de la Zone de Police par des recrutements importants. Je pense que nous sommes certainement une des seules Zones de Police du Royaume au niveau local qui auront au cours de la législature augmenté le cadre de 30 policiers supplémentaires sur le terrain qui sont là pour répondre aux besoins de sécurisation en hyper proximité, comme pour faire face au nouveau phénomène de toxicomanie, de recherches aussi sur les gsm qui sont confisqués à une série de malfrats.

Les enjeux aussi d'usage des outils informatiques, que l'intelligence artificielle qui viendra en soutien de la pratique policière dans le futur, brigades de recherche et de mœurs. Bref, tout azimuth, on a veillé à venir en renfort sachant combien l'enjeu de sécurité est, à nos yeux, primordial quelle que soit la manière dont elle se décline, de la sécurité d'existence via l'action sociale, jusqu'à la sécurité des biens et des personnes à travers l'action policière, les 2 étant éminemment complémentaires.

Voilà, je m'en tiendrai à ces quelques considérations introductives s'agissant de notre budget 2024 de la Zone de Police pour me tourner vers l'assemblée si elle devait avoir l'une ou l'autre réponse à des questions qu'elle souhaiterait nous adresser et qui n'aurait pas pu déjà être développée lors de la réunion de Commission.

Oui, Monsieur Guillitte.

M. B. Guillitte, Conseiller communal MR:

Merci Monsieur le Bourgmestre,

Monsieur le Bourgmestre, Chers Collègues,

Préalablement à l'adoption de son budget, permettez-moi d'axer mon propos au sujet du personnel de notre Zone de Police.

En effet, derrière la rigueur des chiffres, il y a surtout des femmes et des hommes qui assurent notre sécurité. Je ne peux que remercier chacun d'eux pour le travail qu'ils et elles accomplissent.

Pour d'aucun, la Police est une institution honnie, souvent accusée de violences, de racisme et d'autres maux. En un mot, elle est ostracisée.

L'actualité de ces derniers jours est plus qu'interpellante à cet égard. Quel Inspecteur de Police osera encore procéder à une arrestation après un délit de fuite sans craindre que s'il arrive un incident que ce sera lui qui serait poursuivi?

Quel fonctionnaire de police osera prendre des mesures contre l'envahissement de lieux et le saccage de biens privés sans être scruté, à être poussé à la faute, par des « observateurs » autoproclamés légaux?

Il y a lieu que le personnel de Police soit valorisé dans ses actes et ses fonctions.

Le Groupe MR réaffirme donc son soutien envers nos forces de Police et plus particulièrement envers le personnel de notre Zone et propose de renforcer leur bien-être au travail, leurs moyens humains et matériels mais aussi, parce que l'altérité devient de plus en plus grande, le dialogue avec les citoyens.

En premier chef dans le budget que vous nous proposez, Monsieur le Bourgmestre, la protection des Policiers est cruciale, d'où la proposition de remplacement des gilets pare-balles de nos Policiers arrivés à terme et dans un format plus conforme aux différentes morphologies est primordial.

Oui, primordial, parce que l'on vit désormais dans une société où des voies de faits sur un Policier deviennent ordinaires d'où une incise vers les programmes des partis lors des prochaines élections fédérales. Combien mettront la sécurité et le bien-être des forces de l'ordre dans le champ de leurs préoccupations?

Pour sa part, le Mouvement Réformateur proposera des peines minimales et d'aggravation automatique pour les violences contre les forces de l'ordre.

Autre élément important du budget à nos yeux est le renforcement des formations pour l'ensemble du personnel. Comme vous l'avez rappelé, la création du nouveau Centre de Maîtrise à la Contrainte est un pas important pour la formation continue en interne en sus des formations dispensées par le Centre provincial de formations.

Le bien-être au travail et la relation entre la Police et les citoyens pourra être rencontré par un meilleur aménagement de l'accueil du Commissariat d'Hastedon.

Le projet de budget de la Zone a fait l'objet de nombreuses explications en Commission de la part – il est ici présent – de Monsieur Moreau en charge de sa Direction des Ressources Matérielles.

Je me permets de le remercier encore bien qu'il ne nous annonce pas de bonnes nouvelles pour le futur.

Les inquiétudes sont, en sorte, identiques que pour le budget communal qui sera présenté dans quelques instants.

C'est en premier lieu, l'absence de considération des instances supérieures, ici fédérales, sur les budgets des Zones de Police des décisions qu'elles prennent.

En soit, il n'y a rien à redire que les décisions prises lors des négociations avec les représentants syndicaux et consistant en des revalorisations salariales, l'introduction de nouvelles échelles barémiques, d'indemnité de télétravail ou de nouveau dispositif de chèques-repas soient prises au niveau fédéral afin d'assurer l'égalité de traitement pour l'ensemble des agents des différentes Zones de Police en Belgique mais alors pour autant que les dotations soient elles-mêmes revalorisées.

La dotation fédérale s'élève à 14.337.000 € mais qui représente à peine plus de la moitié de l'intervention communale.

Les dépenses en personnel représentent plus de 88% du total des dépenses de la Zone, ce qui laisse une marge minuscule pour assurer les missions de notre Police.

J'en conclus que si l'on doit attendre le financement du Fédéral pour pouvoir adéquatement doter notre Police en ressources humaines et donc renforcer la présence policière, nous pouvons donc attendre.

A vrai dire, je crains que dans quelques années les financements des Zones de Police et de Secours soient dans la même tonalité et aussi précaires. Et là, nous n'aurons plus les provinces pour y pallier. Elles-mêmes sont exsangues.

D'où, et reconnaissons-le, Monsieur le Bourgmestre, l'effort qui a été, enfin dirons certains, consenti au renforcement de la sécurité urbaines par une augmentation sur fonds propres de nos effectifs pour plus d'un demi-million d'euros.

C'est indéniablement la réponse à l'insécurité vécue ou ressentie par nos concitoyens.

Je pointe favorablement les investissements en matière de sécurité routière et notamment l'achat de radars préventifs et éducatifs.

Autre effort, et nous l'avons déjà évoqué dans cette assemblée, est la mise en place des réseaux de caméras, désormais aussi pour sanctionner les inciviques. Bien évidemment, ces investissements ne seront utiles que si le judiciaire suit avec des sanctions idoines et que notre réseau soit adapté et couvre l'ensemble du territoire.

En conséquence, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Chef de Corps (qui, je pense, n'est pas présent dans notre assemblée mais qui, très certainement, nous écoute), vous pouvez avoir l'assurance de l'appui indéfectible du groupe MR pour toute initiative permettant le renforcement de notre Zone de Police et la sécurité des Namurois.

Nous votons donc sans réserve ce projet de budget 2024 de la Zone de Police.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Merci Monsieur Guillitte et votre temps n'était pas écoulé, c'est juste moi qui me suis trompé de bouton.

Madame Klein, je vous en prie.

Mme D. Klein, Cheffe de groupe Les Engagés:

Merci Monsieur le Bourgmestre. Bonjour et bonsoir à tout le monde.

Merci aux services de Police pour ce budget de la Zone.

Les Namurois et Namuroises attachent, à juste titre, une attention particulière à la sécurité dans leur ville. En ces temps où les crises s'enchaînent, la vigilance pour garder et accroître le cadre apaisant de notre cité s'impose.

Le groupe des Engagés remercie la Ville de continuer à soutenir sa Police et de consentir à nouveau à un effort supplémentaire puisque la dotation communale augmente de 3,3% par rapport à l'exercice 2023 après la MB 1 (modification budgétaire).

Effort non négligeable: en réalité, entre 2021 et 2024, l'augmentation annuelle moyenne de la dotation de la Zone de Police a atteint 12,54%.

Pour 2024, le Collège a prévu des renforts complémentaires pour accroître les effectifs policiers sur fonds propres en ajoutant une somme de 510.000 €, de manière structurelle, à la dotation.

Ces hommes supplémentaires sur le terrain, dans les rues doivent être de nature à rassurer la population.

En effet, il s'agit de 4 policiers additionnels pour disposer de 4 brigades à pied dites "Urban" au lieu de 3, dédiées au centre-ville namurois et à Jambes.

3 policiers additionnels pour créer une nouvelle équipe de policiers spécialisés dans le suivi, la gestion et l'encadrement de la population SDF et toxicomane et ce dans une approche articulée Police sociale pour le maintien de l'ordre, de la civilité et de la propreté.

Il s'agit aussi, finalement, de renforcer les équipes de Police pédestres lors du marché hebdomadaire pour pouvoir davantage contrer les vols à la tire.

A côté et complémentirement à cet investissement dans l'humain, les caméras urbaines ont leur rôle à jouer pour accroître la sécurité. Les Engagés saluent les investissements spécifiques pour le développement du réseau de ces caméras à concurrence de 500.000 autres euros.

En dehors du centre-ville, c'est souvent de la vitesse excessive sur les grands axes ou routes de campagne dont se plaignent les riverains. Notre groupe apprécie les investissements en matière de sécurité routière et en particulier, de radars préventifs installés dans différentes entités de la ville pour un montant de 300.000 €.

Enfin, tous ces efforts en matière de sécurité ne doivent pas faire oublier les missions d'accueil de la Police. Depuis longtemps et de façon répétée, Les Engagés ont réclamé un 1^{er} accueil plus confidentiel et discret à l'Hôtel de Police de la place du Théâtre de façon à ce que ceux et celles qui sollicitent de l'aide ne doivent pas répéter le motif de leur visite plusieurs fois à voix de plus en plus haute en pleine salle d'attente pour se faire comprendre.

Nous espérons que les aménagements spécifiques pour améliorer l'acoustique et la confidentialité des échanges seront de nature à convaincre davantage de victimes notamment de violences conjugales, intrafamiliales et de genres à s'adresser à la Police et y trouver l'accompagnement qu'elles sont légitimement en droit d'obtenir.

Enfin, après ce beau bulletin, je terminerai par une question. J'ai noté qu'il y avait des crédits en diminution de 28.548 € en matière de formations de personnel. Pouvez-vous nous dire, Monsieur le Bourgmestre, si des formations seront ainsi supprimées et si oui de quel type?

Merci beaucoup pour votre attention.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Merci Madame Klein. Est-ce qu'il y a d'autres souhaits de prise de parole? Oui, Monsieur Martin.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Oui Monsieur le Président, Monsieur le Bourgmestre.

Tout d'abord, je voudrais aussi remercier la qualité des exposés systématiques, pas forcément, uniquement dans le cadre du budget et des explications qui nous sont fournies dans votre Commission par rapport au budget 2024.

Vous dire que le chantier reste énorme par rapport à la sécurité, on le sait. On a souvent abordé cette question-là et notamment avec l'approche d'une dernière Commission avec le Procureur du Roi qui fût fort intéressante.

Les moyens qui nous sont proposés ce soir paraissent, sans doute, pas assez appropriés par rapport aux enjeux importants mais nous les validons parce qu'il nous semble que, par rapport aux dotations qu'il devrait nous venir du Fédéral, on en est bien loin, la Ville m'est plus qu'il ne faut et les efforts nécessaires pour y parvenir avec un bémol, pas un bémol, une attention sur la question de la prévention.

Il y a eu un 1^{er} signe positif de votre part lors de votre conclave budgétaire avec une volonté aussi de pouvoir investir dans la prévention. Cela ne se traduit malheureusement pas toujours – et on en reviendra toute à l'heure – dans la maquette budgétaire qui est proposée mais en tout cas, il y a un 1^{er} signal positif qui est posé.

Et donc si notre sécurité doit être renforcée dans sa répression, elle doit aussi l'être en matière préventif. Mais donc par rapport aux dépenses qui sont faites et aux moyens qui sont donnés au niveau de la Police, nous serons naturellement à vos côtés par rapport à ce qui est proposé en espérant que, lors des prochains exercices et avec un changement de paradigme au niveau fédéral, nous aurons plus de moyens au niveau des villes et communes pour pouvoir réaliser et surtout offrir une sécurité à nos concitoyens bien nécessaire sinon essentielle.

Voilà, Monsieur le Bourgmestre.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Merci Monsieur le Chef de groupe. Plus d'autres prises de parole?

Oui, Monsieur Lemoine.

M. J. Lemoine, Chef de groupe DÉFI:

Sans surprise, nous voterons pour ce budget de la Zone de Police simplement parce que ce sont des enjeux, évidemment, qui nous dépassent.

La sécurité de notre ville, comme vient de le dire Monsieur Martin, doit être financée éminemment plus par le niveau fédéral, ce n'est pas le cas. On fait donc avec les moyens du bord, avec les moyens que nous avons.

Et j'ai vu dans ce budget qu'il y avait de la bonne volonté de la part de toutes les parties donc je vous soutiens et je soutiens notre Police locale dans ses combats quotidiens via ce budget pour lequel on votera pour.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Merci Monsieur Lemoine. Oui, Madame Jacquet.

Mme F. Jacquet, Conseillère communale PTB:

Merci. Déjà, je voudrais féliciter, pour commencer, pour l'aménagement place du Théâtre, pour l'espace guichet et l'espace salle d'attente. C'est déjà un pas en avant et c'est vraiment bien.

J'aurais juste une question. J'ai cherché mais je n'ai pas trouvé. Je me demandais quel était l'investissement qui était prévu pour les caméras en 2024 par rapport à celles qui sont déjà existantes, leur entretien et les nouvelles qu'on va placer, s'il vous plaît.

Merci beaucoup.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Merci Madame Jacquet. Oui, Madame Quintero, pour Ecolo.

Mme C. Quintero Pacanchique, Cheffe de groupe Ecolo:

Merci beaucoup.

Bien sûr, le groupe Ecolo soutient ce budget présenté en Commission par Monsieur Moreau dont je remercie la pédagogie lors de cette Commission très intéressante sur cela.

Je voulais mettre en avant aussi l'évolution de la criminalité par rapport à tout ce qui concerne les nouveaux crimes organisés que ce soient sur Internet ou via d'autres outils.

Et donc ici, dans le budget, Namur va enfin se doter, avec des budgets conséquents, pour essayer de pouvoir poursuivre cette criminalité qui demande un matériel informatique conséquent, tout un aménagement avec une expertise importante.

Et c'est très encourageant de voir que Namur se professionnalise aussi dans cette thématique-là. Merci.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Merci Madame la Conseillère. S'il n'y a plus d'autre souhait de prise de parole, juste 2 éléments de réponses alors aux questions de Madame Klein et de Madame Jacquet.

Madame Klein avait une question relative aux formations et à la diminution, en tout cas, faciale du budget qui y est consacré.

En fait, cela tient du fait que les formations en 2022, en 2023 et ce sera le cas aussi en 2024, sont essentiellement en lien avec le projet de Centre de Prévention des Violences Sexuelles.

En réalité, nous percevons du Fédéral, une version qui transite par notre Zone de Police puisque c'est sur notre territoire que se situe le Centre mais c'est à nous que revient la charge de former les Inspecteurs mœurs y compris d'autres Zones de Police de la province.

Mais ensuite, il convient de reverser à chacun d'entre eux, 2.196 €. Donc pour chaque membre de personnel formé, les Zones de Police extérieures reçoivent cette somme.

Alors les sommes de 28.548 € correspondent en fait à des montants qui sont prévus en recettes et remboursées aux Zones de Police via cet article de formations.

Pour votre gouverne, sachez qu'en 2022, 23 personnes ont été formées dont 5 de notre Zone de Police. En 2023, 44 personnes formées dont 12 de notre Zone de Police. Et pour l'année à venir, on prévoit 20 personnes à former avec grosso modo, un quart d'entre elles qui devraient issues de la Zone de Police Namur Capitale.

Il faut noter aussi que la subvention du Fédéral ne comprend pas que des formations, on doit également y intégrer la coordination, la supervision, les interventions, la disponibilité pour les rappels.

Donc grosso modo, on est passé en 2022 d'une subvention globale en ce y compris les formations 107.775 € à une subvention en 2024 de 279.451 €. Donc vous voyez que les moyens ont augmenté non seulement pour la formation mais singulièrement pour tout ce qui est en lien avec la prévention des violences sexuelles.

Madame Jacquet, vous me questionnez sur le budget spécifique dédié aux caméras. Dans la maquette budgétaire 2024, ce sont 500.000 € qui sont prévus pour les caméras donc, à nouveau pour le renouvellement, la mise à jour, l'extension du réseau.

C'est une tranche supplémentaire à celle que nous avons déjà eu l'occasion de voter les années écoulées. Je n'ai pas le détail ici du nombre de caméras que cela concernerait pour 2024.

Je peux juste vous dire que cette montée en puissance de nos investissements dans le réseau de caméras fait que de 250 flux de caméras, nous allons terminer la législature aux alentours des 400 flux de caméras qui seront actifs sur le territoire namurois pour, évidemment, appuyer l'œuvre de prévention ou de sécurisation du territoire à côté de nos forces de l'ordre.

Si vous souhaitez un détail particulier des caméras concernées, des lieux de celles-ci, je peux évidemment vous répondre ultérieurement. Renvoyez-moi peut-être un petit email avec vos questions précises et je vous ferai suivre la documentation utile sans problème.

Est-ce que l'on peut considérer que les réponses adéquates ont été apportées aux questions ou est-ce qu'un Conseiller ou une Conseillère souhaite à nouveau intervenir sur ce budget 2024 de la Police?

Non. Je vais alors passer au vote. Est-ce qu'on peut connaître le vote du groupe PTB?

M. R Bruyère, Chef de groupe PTB:

Oui, Monsieur le Bourgmestre, bonsoir. Abstention.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Abstention du PTB.

Oui pour DéFI ai-je entendu Monsieur Lemoine tout à l'heure.

Madame Klein?

Mme D. Klein, Cheffe de groupe Les Engagés:

Oui.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Oui pour Les Engagés.

Madame Quintero?

Mme C. Quintero Pacanchique, Cheffe de groupe Ecolo:

Oui bien sûr.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Oui pour Ecolo

Madame Absil?

Mme C. Absil, Cheffe de groupe MR:

Oui, nous l'avons dit. Nous sommes pour ce budget.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Merci. Et Monsieur Martin?

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

C'est un oui.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Oui pour le PS.

Donc unanimité moins l'abstention du PTB. Merci.

Vu la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, telle que modifiée, et notamment ses articles relatifs au budget;

Vu le règlement général de la comptabilité de la police locale du 5 septembre 2001, tel que modifié;

Vu la circulaire ministérielle PLP 63 du 09 novembre 2023 traitant des directives pour l'établissement du budget de police 2024 à l'usage des zones de police;

Vu le rapport de la commission "Article 11";

Considérant que la dotation communale est fixée au montant de 26.859.931,99 € et correspond au montant prévu au sein du budget communal;

Attendu que le dossier a été communiqué au Directeur financier en référence à l'article L1124-40, § 1er, 3° et 4° du CDLD;

Vu l'avis rendu par le Directeur financier en date du 04 décembre 2023;

Sur proposition du Collège communal du 05 décembre 2023,

Adopte le budget 2024 dont les résultats globaux se présentent comme suit:

<u>Service ordinaire</u>	
Recettes de l'exercice propre	46 826 311,88 €
Dépenses de l'exercice propre	47 760 720.60 €
Résultat de l'exercice propre	- 934 408,72 €
Résultat des exercices antérieurs	400 701,97 €

Recette exercice propre + antérieurs	47 227 013,85 €
Dépenses exercice propre + antérieurs	47 760 720,60 €
Prélèvements	533 706,75 €
Prélèvements	500 000,00 €
Résultat global	0.00 €

<u>Service extraordinaire</u>	
Recette de l'exercice propre	7 026 200,00 €
Dépenses de l'exercice propre	7 557 700,00 €
Résultat de l'exercice propre	- 531 500,00 €
Résultat des exercices antérieurs	0.00 €
Prélèvements	531 500,00€
Résultat global (exercice propre et antérieurs)	0.00 €

Ledit budget accompagné de ses annexes sera transmis au Gouverneur pour approbation.

POINT INSCRIT A LA DEMANDE DE MEMBRES DU CONSEIL

2. Néant

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Est-ce qu'il y a des souhaits de questions d'actualité s'agissant de notre Zone de Police conformément à l'article 94 de notre Règlement d'Ordre Intérieur? Non.

Etant donné qu'il n'y a pas de question orale d'actualité et qu'il n'y avait pas non plus de point inscrit de manière complémentaire par les Conseillers, nous pouvons clôturer notre séance de la Zone de Police pour aborder alors la séance du Conseil.

La séance est levée à 18h40.

Par le Conseil,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

L. Leprince

M. Prévot